



Conseil d'Administration du 03 Juillet 2024

En visioconférence par Zoom

Présents : Lakshmi LE BONHEUR, Vincent HELIS, Andréa POPPELIER, Raphaèle FORGEOT, Lise BLANCHARD, Virginie LAIDET, Laure MOREAU.

Excusé : Yann BRABANT, Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ, Bernard FRECHE, Célia BORNERT, Vincent JEDAT.

OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 21h

Rappel de l'ordre du jour :

- Point sur les formations 2025
- Point sur les soirées départementales
- Point sur le règlement intérieur
- Questions diverses

Point sur les formations 2025

Pour l'année 2025, plusieurs formations ont été validées. Parmi celles-ci, certaines seront prises en charge par l'ANDPC, notamment les formations SIAMS 3 (Stage de formation à l'accueil des étudiants de 3^e cycle) et SIAMS 2 (Stage de formation à l'accueil des étudiants de 2^e cycle). La formation S4 (Supervision indirecte pour les étudiants de 3^e cycle) sera quant à elle organisée uniquement si elle bénéficie de cette prise en charge par l'ANDPC. Si le S4 ne bénéficie pas de cette prise en charge, il ne sera pas proposé en 2025, conformément à la décision de l'Assemblée Générale de limiter le financement à trois formations par un maximum.

Pour les formations hors ANPC, il a été décidé de conserver possiblement le même format que cette année pour la formation tutorat. La formation thèse nécessite encore des vérifications d'organisation, tandis que la formation S6 sera sous la responsabilité de Régis AUDIER, si il valide la proposition.

Il est important de rappeler qu'un adhérent COGEMS ne peut bénéficier du financement d'une formation par COGEMS qu'une fois tous les trois ans afin de permettre à tous de profiter de ces opportunités. Une participation financière des inscrits sera requise pour certaines formations, et il est nécessaire de préciser les coûts et la part à la charge des participants.

En ce qui concerne le recrutement des organisateurs, il est crucial de trouver de nouveaux volontaires. Actuellement, Régis AUDIER, Clara BLANCHARD et Raphaèle FORGEOT sont en charge de l'organisation, et il faudra voir si ils souhaitent continuer. La possibilité d'organiser des formations pour enrichir un dossier MCA a été suggérée. Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ est déjà formée, et Lakshmi LE BONHEUR ainsi que Vincent HELIS souhaitent suivre une formation à l'organisation pour commencer dès l'année prochaine. Raphaèle FORGEOT, souhaitant se former à l'expertise sur le SIAMS 3, elle ne pourra pas organiser de formation l'année prochaine.

Point sur les soirées départementales

Lise BLANCHARD est en cours d'organisation d'une soirée à Poitiers prévue pour le 6 septembre. La discussion a porté sur l'objectif de ces soirées, qu'il s'agisse de former des trinômes/quadrinômes ou simplement de faire connaissance. Une proposition a été faite pour inviter un membre du département à parler d'un sujet d'actualité, comme les docteurs juniors.

Il est nécessaire de planifier ces soirées quatre mois avant le choix des stages. L'idée de soirées départementales pour discuter des éléments importants de la formation a été évoquée, ainsi que l'organisation de rencontres entre MSU pour favoriser les échanges et l'intégration des nouveaux. Un sondage sera lancé pour estimer le nombre de participantes intéressés par les différents sujets proposés pour les soirées d'information.

Point sur le règlement intérieur

Vincent HELIS a commencé à travailler sur le règlement intérieur mais n'a pas encore terminé. Le document sera envoyé par mail aux membres du Conseil d'administration pour recevoir leurs retours pendant l'été. Une révision du règlement intérieur sera effectuée sur la base des modifications proposées.

Questions diverses : RAS

Fin du Conseil d'administration : 22h00.